

Union
syndicale

Solidaires & égales

144 Bd de la Villette 75019 Paris

Tél : 01 58 39 30 20

Courriel : contact@solidaires.org

Fax : 01 43 67 62 14

Site : www.solidaires.org

Bulletin n°15 - février 2016

« Grève des femmes » le 8 mars 2016,

Journée internationale de LUTTES pour le droit des FEMMES !

Pourquoi le 8 mars ?

C'est la journée internationale de lutte pour le droit des femmes. Historiquement c'est en 1910 que Clara Zetkin (révolutionnaire allemande), lors du congrès international des femmes socialistes, proposa d'organiser chaque année une journée internationale de la femme. Mais ce n'est pas la journée de « la » femme (symbole de la féminité) comme les médias se complaisent à le répéter. Il n'y a pas une femme, mais des femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année pour l'égalité !

Pourquoi se battre ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent malgré des batteries de lois !

Et ceci malgré les luttes menées par les femmes qui ont permis aux femmes d'accéder au travail, à l'indépendance vis-à-vis du conjoint, à la contraception, à l'IVG, à la reconnaissance et la condamnation du harcèlement sexuel, des violences faites aux femmes...

→ **En 2016, l'égalité n'est toujours pas là : il y a encore des combats à mener**

Au travail :

Nous gagnons 19,2 % de moins que les hommes dans le secteur privé (écarts de salaires nets mensuels) avec 7 % « non expliqués » et qui relèvent de la discrimination pure. Dans la fonction publique, les écarts de rémunération sont de 14 % à l'État, de 10 % en

Territoriale et de 21 % dans la fonction publique hospitalière.

Les retraites :

Le montant moyen de nos pensions est de 967 euros, tandis qu'il est de 1617 euros pour les hommes, soit une différence de 40 % !

Les « tâches » domestiques :

Les hommes y consacrent 2h13 par jour (6 minutes de plus qu'en 1986 !), tandis que nous y consacrons 4h01 (gain d'une heure depuis 1986)... Cela a un impact certain sur nos carrières, sur notre temps libre, sur nos investissements militants et politiques.

Les violences faites aux femmes :

Un viol est déclaré toutes les 40 minutes, une femme meurt sous les coups de son compagnon (ou ex) tous les 2 jours et demi... et un quart des agressions sexuelles ont lieu au travail.

→ **Plus que jamais, dénonçons toutes les régressions qui nous touchent**

Les politiques néo-libérales austéritaires :

Nous sommes les principales victimes de la précarisation et la flexibilité du travail (travail du dimanche... suppression du rapport de situation comparé), de la baisse des dépenses publiques (services publics enfance, 150 centres IVG fermés en dix ans, associations féministes appauvries, existence du planning familial menacé) !

Les extrémistes et intégristes de tout poil :

Ceux et celles qui prônent le retour d'un ordre moral ou religieux, qui voudraient revenir sur les acquis en matière d'IVG, nous cantonner au « rôle » de mère et d'épouse soumise, qui instrumentalisent les luttes féministes pour légitimer leurs propos et politiques xénophobes.

Pourquoi une « grève des femmes » ?

C'est par un appel à la grève, outil de lutte syndicale que Solidaires, avec le CNDF (collectif national pour le droit des femmes) entendent remettre la lutte sur le devant de cette journée et enclencher une dynamique de mobilisation partout où c'est possible.

Il s'agit de montrer que notre lutte est légitime, et qu'elle prend de l'ampleur et ce sur plusieurs années : on ne se fixera pas sur un chiffre de grévistes, mais bien sur des mobilisations qui devront s'amplifier sur le territoire et en actions visibles.

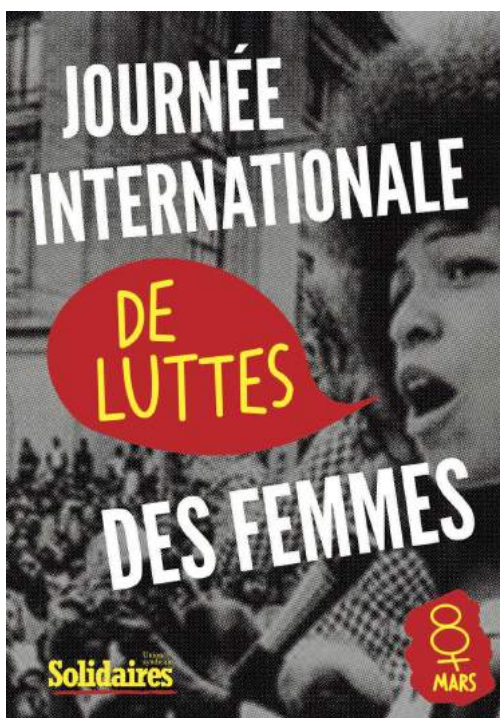
C'est quoi une grève des femmes ?

Ce sont des actions multiples et qui se veulent créatives pour donner une réelle visibilité à ces luttes. Elles vont :

D'une cessation symbolique, d'une rupture des habitudes : grève du ménage, des tâches quotidiennes, de toutes les tâches ménagères, éducatives encore très majoritairement dévolues aux femmes, et allant jusqu'à la grève des relations sexuelles (car la sexualité quand les partenaires ont envie, c'est tellement mieux !)...

...jusqu'à la grève, la cessation d'activité sur le lieu de travail, là où des collectifs de femmes peuvent se mettre en place, là où les femmes subissent des inégalités salariales, ou là où elles subissent un harcèlement sexuel, ou là encore où les stéréotypes et le sexisme sont leur quotidien.

Toutes les actions n'ont d'intérêt que si elles sont visibles



Distributions de tracts sur le lieu de travail, pointant les inégalités, les situations sexistes dans l'entreprise, dans les services... Des demandes d'audience aux patrons, aux directeurs, des Assemblées générales ! Des badges, des jets de gants mappas et de balais... tout peut s'envisager, soyons créatives !

Et les hommes alors ?

Il ne s'agit pas d'exclure les hommes, car heureusement les hommes pro-féministes existent ! Mais ce sont les femmes les premières victimes de ces inégalités, il est donc aussi logique que cette journée soit l'expression d'une prise en charge de cette lutte par les femmes elles-mêmes. Les hommes peuvent témoigner de leur soutien.

Il faut aussi rajouter que ces luttes pour le droit des femmes ont des bénéfices pour les hommes... comme pour les hommes : aménagements des conditions de travail, des temps de travail, proximité familiale, conditions d'évolutions des carrières... qui profitent à tous et toutes.

Qui appellera à la grève des femmes ?

Solidaires a initié dès 2014 cette démarche volontariste de replacer la lutte au coeur du 8 mars. Il appartient à l'ensemble des syndicats de Solidaires, de déposer des préavis de grève, de discuter nationalement, localement pour savoir quelle forme prendra la grève sur les lieux de travail, ou quelles mobilisations sont possibles. Pour la fonction publique, Solidaires Fonction Publique pourra déposer le préavis.

Toutes les initiatives devront aussi remonter à Solidaires pour leur donner le plus de visibilité possible ! Le Collectif national pour le droit des femmes (CNDF) s'associe d'ores et déjà à cet appel, ce qui lui donne un poids certain, et la démarche est bien sûr ouverte aux autres syndicats désirant s'inscrire dans ces actions. Un texte d'appel est en cours de finalisation.

Parallèlement, un travail autour d'un texte unitaire sur le 8 mars est en cours avec la CGT (la CFDT s'étant déjà retiré de l'initiative d'un texte).